

SAUVETAGE		PRINCIPE D'ELABORATION DE L'EPREUVE					
COMPETENCES ATTENDUES		Epreuve comportant un parcours de franchissement d'obstacles chronométré d'une distance de 200m, prolongé sans interruption par le remorquage d'un mannequin sur une distance de 10 à 40m choisie par le candidat. Le parcours de 200 mètres est constitué par le jury en disposant au moins 8 obstacles à franchir. Ces obstacles sont orientés verticalement par rapport à la surface imposant une immersion d'environ 1m de profondeur, ou horizontalement imposant un déplacement subaquatique d'au moins 2m. Les modalités de franchissement sont libres. Tout contact avec un obstacle est pénalisé. Le nombre de tentatives de franchissement est limité à 10 sur l'ensemble du parcours. Le jour de l'épreuve, la disposition des obstacles est incertaine, le candidat en prend connaissance peu de temps avant le début de l'épreuve. Au terme du parcours d'obstacles, et sans arrêt, l'élève remonte en surface le mannequin choisi immergé à environ 2m de profondeur, et le remorque sur une distance choisie, sous forme d'aller retour en temps limité (1 minute maximum). Pour chaque passage, deux mannequins au moins sont immergés; le candidat identifie celui choisi dans son projet. Le candidat communique avant le début de l'épreuve son projet personnel de parcours : performance chronométrée, nombre d'obstacles franchis, type de mannequin remorqué (enfant ou adulte).					
NIVEAU 1 Nager longtemps et vite tout en franchissant, en immersion, une série d'obstacles variés et Disposés régulièrement sur un parcours choisi. Au terme d'un effort intense, remorquer en surface, un objet préalablement immergé, sur un aller-retour, dont la distance est déterminée par le nageur.							
NIVEAU 2 Nager longtemps et vite tout en franchissant, en immersion, une série d'obstacles variés dont la disposition et la nature peuvent être incertaines. Au terme d'un effort intense, remorquer en surface, un mannequin, préalablement immergé, sur un aller- retour, dont la distance est déterminée par le nageur.							
POINTS A AFFECTER	ELEMENTS A EVALUER	NIVEAU 1 NON ATTEINT		DEGRE D'ACQUISITION DU NIVEAU 1		DEGRE D'ACQUISITION DU NIVEAU 2	
12/20	Performance chronométrique lors du franchissement d'obstacles Distance de remorquage aller-retour et respect du temps imparti	Moins de 7.15 (G), 8.00 (F) 6.45 (G), 7.30 (F) 6.15 (G), 7.00 (F) 5.45 (G), 6.30 (F)	0,5 pt 1 pt 1,5 pt 2 pts	Moins de 5.30 (G), 6.15 (F) 5.15 (G), 6.00 (F) 5.00 (G), 5.45 (F) 4.45 (G), 5.30 (F)	2,5 pts 3 pts 3,5 pts 4 pts	Moins de 4.30 (G), 5.15 (F) 4.15 (G), 5.00 (F) 4.00 (G), 4.45 (F) 3.45 (G), 4.30 (F)	4,5 pts 5 pts 5,5 pts 6 pts
		<ul style="list-style-type: none"> Dépassement de temps (plus de 5'') ou arrêt avant la fin du retour : 0 pt Aucun dépassement de temps ni arrêt avant la fin du retour, et distance supérieure à 10m : 1 pt Et distance supérieure à 15 m : 2 pts 		<ul style="list-style-type: none"> Aucun dépassement de temps ni arrêt avant la fin du retour, et distance supérieure à 20 m : 3 pts Aucun dépassement de temps ni arrêt avant la fin du retour, et distance supérieure à 25 m : 4pts 		<ul style="list-style-type: none"> Aucun dépassement de temps ni arrêt avant la fin du retour, et distance supérieure à 30 m : 5pts Aucun dépassement de temps ni arrêt avant la fin du retour, et distance supérieure à 35 m : 6pts 	
05/20	Nombre d'obstacles franchis Les contacts avec les obstacles sont autorisés mais pénalisés chacun d'un demi point. Nature de l'objet remorqué	2 : 0,5 pt 3 : 1 pt 4 : 1,5 pts Mannequin enfant, dont les voies respiratoires demeurent le plus souvent émergées : 0,5 pt		5 : 2 pts 6 : 2,5 pts Mannequin adulte dont les voies respiratoires demeurent le plus souvent émergées : 1pt		7 : 3 pts 8 : 3,5 pts Mannequin adulte dont les voies respiratoires demeurent constamment émergées : 1,5 pts	
03/20	Conformité au projet annoncé	Le parcours réalisé diffère du projet annoncé dans le nombre d'obstacles franchis. Plus d'1 obstacle de différence. : 0 pt 1 obstacle de différence : 1 pt		Le parcours réalisé est conforme au projet annoncé dans le nombre d'obstacles franchis mais la performance chronométrée varie (écart de 10" à 20" en plus ou en moins) : 2 pts		Le parcours réalisé est conforme au projet annoncé et pour la performance chronométrée (écart toléré de plus ou moins 10'') : 3 pts	